

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 juin 2023

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le douze juin à dix-neuf heures trente, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de SAINT PAUL DE VARAX, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Cédric MANCINI.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Mme Aurélie JACQUET est nommée secrétaire de séance.

Sommaire

1. Présence²
 - Étaient présents²
 - Étaient absents et excusés²
 - Était absent²
 2. Approbation du procès-verbal du 15 mai 2023²
 3. Présentation du Conseil Développement de la Communauté de Communes de la Dombes²
 4. Présentation du rapport d'activités de la Communauté de Communes de la Dombes³
 6. Délibération modification du tableau des emplois de la commune⁶
 7. Tarif des encarts publicitaires pour le bulletin municipal⁶
 8. Passage de la Comptabilité en M57 :⁶
 9. Subvention association Teams Babass :⁶
 10. Déclassement partiel n°111 et désaffectation pour autorisation de vente :⁷
 11. Délibération travaux supplémentaires station d'épuration⁷
 12. Approbation du choix d'installation de 4 vidéoprojecteurs à l'école élémentaire ⁷
 13. Approbation du choix de l'entreprise pour busage fossé « chemin de la Brondallière » 7
 14. Désignation des jurés d'assises ⁷
 15. Information du maire et des élus 8 7
- 7

1. Présence

Étaient présents

M. MANCINI Cédric	Mme CALLY Audrey
M. MINASSIAN Guy	Mme ABRAM-PASSOT Evelyne
Mme DUPAYRAT Sophie	M. VAN DORT Didier
Mme DESBOS Blandine	M. RUEZ Quentin
M. POTIN Fabien	M. GILLET Bernard
M. PISTRE Thierry	M. FROGET Bruno
Mme COSTA Catherine	Mme ROSERAT Charlène
M. CHAVET Clément	Mme ANTON Dorothée
Mme JACQUET Aurélie	M. GOURMAND Johann

Étaient absents et excusés

- Mme ABRAM-PASSOT Evelyne (procuration à M. PISTRE Thierry)
- M. FROGET Bruno (procuration à M. GILLET Bernard)
- Mme COSTA Catherine

Était absent

2. Approbation du procès-verbal du 15 mai 2023

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
DECIDE de valider le procès-verbal du conseil municipal du 15 mai 2023.

3. Présentation du Conseil Développement de la Communauté de Communes de la Dombes

Rapporteur : Mme Monique MICHEL, membre bénévole

Le Conseil Développement de la Communauté de Communes de la Dombes est une instance participative, créé en 1999

Le Conseil Développement est une représentation de citoyens qui réfléchissent ensemble, avec les acteurs territoriaux (Communauté de Communes) sur divers thèmes, associatifs, éducatifs, scientifiques, acteurs institutionnels, sociaux, culturels etc...

Cette forte participation incite les collectivités à avoir un conseil de Développement.

Missions : échanger, contribue à l'animation du débat public, croiser les regards, mettre en place des initiatives, allant de l'émergence d'idées à la réalisation des projets, faire remonter les attentes.

Membres : 40 personnes à la création, 25 personnes aujourd'hui en tant que membre, 13 femmes, 12 hommes, avec un nombre supérieur pour la tranche d'âge se situant vers 60 ans et plus, puis 45/49 ans, 30/44 ans et un étudiant, ayant comme professions, des professions libérales, cadres, enseignants, retraités, artisans de PME, employés.

Réunion 1 fois par mois, réunion plénière 1 fois au trimestre.

Thèmes abordés : Alimentation, transition écologique, mobilité, animation, emplois, économie, tourisme

Initiatives en 2022 :

Accompagnement du 1^{er} marché de production locaux et artisanal.

Sur l'alimentation : revaloriser les producteurs locaux.

Sur l'écologie : réchauffement climatique, la mobilité, animation inter-villages, les déchets à la consommation responsable, par des témoignages.

Participation avec échanges sous forme d'un world café.

En 2023 : sur la commune de Saint Paul

Présence du Conseil Développement sur le thème de l'économie sociale et solidaire, conférence à l'appui, sensibiliser le public sur le réchauffement climatique et la consommation de l'eau.

Actions en cours : opération : fresque du climat, problème de réchauffement climatique, conséquences d'aujourd'hui et de demain.

L'idée d'un jeu trivial-poursuite est à l'étude qui permettrait aux citoyens de chaque commune du territoire, de mieux se connaître, dans le but de créer du lien et une émulation entre villages.

Projet validé par la Communauté de Communes, 5 000 questions seront posées. Une participation active de la population, des associations et de l'aide d'une entreprise. 9 000€ de budget est consacré à ce jeu par la Communauté de Communes.

Point de conciergerie : pour remplacer les services de proximité qui disparaissent.

Pressing, couture, affûtage, cordonnerie, repassage, produits locaux.

Objectif : limiter les déplacements, une meilleure qualité de vie.

Projets :

Mettre en place un café citoyens, intergénérationnel, pour lutter contre l'isolement.

Proposition d'une exposition itinérante : vivre en Dombes hier aujourd'hui et demain, valoriser le territoire.

Proposer à la Communauté de Communes un lieu adapté à toutes pratiques artistiques, répétitions, préparation des spectacles, besoins des artistes, diagnostic.

-Mise en Place d'un plan vélos : par un mode d'usage déplacement doux, lieux de rencontre et d'échanges.

Projet pensé par un jeune étudiant : mettre en place une plateforme multi modulable, pour co-voiturage, pour favoriser les déplacements.

Dans le cadre de l'économie et emplois : aider les jeunes de 3^{ème} à trouver des stages

-recenser les producteurs locaux par un film pour en faire leur promotion

Créer un repaire café : plusieurs bénévoles se réunissent pour mettre à profit les compétences, dans divers domaines, réparation des appareils défectueux.

Des rencontres au niveau national ont lieu, ainsi que des webinaires, création d'un observatoire et citoyen.

Mail : contact@enc-cdd-dombes.org

Le conseil de développement accueille toutes personnes désireuses de s'investir, de réfléchir sur différents thèmes, d'échanger tout au long de l'année.

4. Présentation du rapport d'activités de la Communauté de Communes de la Dombes

Rapporteur : C. MANCINI maire

La Communauté de Communes de la Dombes est née le 1er janvier 2017 suite à la fusion des Communautés de communes du Canton de Chalamont, Centre Dombes et Chalaronne Centre. Aujourd'hui la CCD réunit 36 communes et près de 39 000 habitants sur 63 000 hectares.

Compétences OBLIGATOIRES :

L'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire : schéma de cohérence territoriale (SCoT) • Les actions de développement économique : la politique locale du commerce, les zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et touristique et la promotion du tourisme • L'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage • La collecte et le traitement des déchets des ménages et assimilés • La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Présentation des vice-présidents, comprenant 71 agents qui travaillent à la communauté de communes, 18 budgets sont traités.

La communauté de communes possède différents appuis juridiques :

Fait un point sur les grands chapitres et projets :

COMMANDES PUBLIQUES

- Construction d'une crèche à Neuville-les-Dames

PATRIMOINE ET COMMUNICATION

- Accueil du Tour de France, le 14 juillet 2023
- Création du 1er salon des entreprises de la Dombes

POLE DECHETS

- Construction d'une recyclerie-déchèterie

NATURA 2000

- Labellisation Ramsar officielle

PLATEFORME D'ESSAIS AGRO-DOMBES

- Développer les techniques culturales sans produits phytosanitaires chimiques,
- S'adapter au changement climatique et en particulier au manque d'eau,
- Intégrer la biodiversité locale

EAU - CLIMAT

- Informe qu'une visite a eu lieu sur deux étangs de la commune en présence de la Préfète de la Région, Députés, Président de l'Association Maire de France, Président du Département.
- Sensibilisation au manque d'eau.
- Préservation de la richesse Dombiste.

PROGRAMME ALIMENTAIRE :

- Prestation dirigée vers des produits locaux, au niveau des repas scolaires

PROGRAMME LEADER :

- Programme européen de développement qui soutient des projets innovants sur le territoire.

CLIC DE LA DOMBES :

- Renseignements et soutien à domicile, aides et faire connaître ses droits.

C'est un service beaucoup sollicité par les administrés avec peu de personnel (3 521 demandes) dans le cadre de la gestion des impôts, aide à la dématérialisation, logements, santé, retraite, papier, citoyenneté.

- France Services :

Les agents de la structure France services assurent l'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives et leur orientation vers les organismes et services administratifs appropriés, si nécessaire

SERVICE COMMUN : enfance jeunesse

- Prévoir de mettre en place des ateliers thématiques sur la commune (initiation au numérique par un conseiller en numérique)

PETITE ENFANCE :

- Ouverture de la crèche de Neuville les Dames
- Reconduction de la journée parentalité, 18 novembre 2023

DOMBES TOURISME :

- Conduite de l'étude sur la définition de boucles loisirs vélo et liaison Voie Bleue – ViaRhôna.
- Piste cyclable pour sécuriser les parcours entre les différents territoires

Pour Saint Paul : mode doux injonction route départementale RD 70 et Saint André le Bouchoux prévu en mars 2024.

RONDE DES MOTS :

Pour Saint Paul : réalisation de 2 à 3 spectacles.

MOBILITE :

- Réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité de boucles cyclables loisirs et d'une liaison type voie verte entre La Voie Bleue et la ViaRhona

SCOT :

- Organiser les modalités et le phasage de mise en œuvre de la Loi Climat et Résilience du 22 Août 2021.

SERVICE ADS :

- Le service avec lequel les collectivités locales travaillent le plus. C'est un service qui touche au droit du sol (PA, PC, DT, etc ...)
- Instruction par le service ADS, à compter du 1er janvier 2023, de tous les dossiers d'urbanisme en format dématérialisé
- Mission conseil du service ADS assuré
- Instruction uniquement des DP Simples en mairie

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE :

- Réalisation d'une étude de faisabilité pour la réalisation de l'aire d'accueil : 50 000 € inscrits au budget 2023

ANIMATIONS ECONOMIQUES

Entre autres :

- 16 juin - 1er challenge sportif inter-entreprises de la CCD.
- 14 juillet - Tour de France (Départ d'étape à Châtillon-sur-Chalaronne)

COMMERCES

- Chèques cadeaux de la Dombes : poursuite du développement des ventes et du nombre de partenaires inscrits sur la plateforme

PETITES VILLES DE DEMAIN :

En 2023, le comité de projet se réunira en mai pour valider de nouveaux projets et continuer le suivi des projets en cours.

Saint Paul n'est pas concerné.

IMMOBILIER D'ENTREPRISES

- Recherche de preneurs pour les locaux disponibles

ZONE D'ACTIVITE :

- Marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension de la zone « La Poyarosse » à Saint-Paul-de-Varax.

5. Délibération pour modification du tableau des emplois de la commune

Rapporteur : Véronique BESSARD, secrétaire générale

En raison de la mise en place de la cabine de téléconsultation, il convient d'ouvrir un poste de 8h15 pour assurer les permanences des mercredis et un samedi sur deux et ce à partir du 1^{er} septembre 2023.

Voté à l'unanimité.

6. Délibération bulletin encart publicitaire :

Rapporteur : Véronique BESSARD, secrétaire générale

Des encarts publicitaires dans le bulletin municipal ont été publiés, il convient d'appliquer un tarif par dimensions proposées

9cm x 9cm50€ - 18cm X 9cm..... 100€ - 8.5cm X 13cm..... 300€

Voté à l'unanimité

7. Passage de la comptabilité en M57 :

Rapporteur : Véronique BESSARD, secrétaire générale

Au 1^{er} janvier 2024, les collectivités territoriales devront passer leur comptabilité en nomenclature M57 introduisant quelques souplesses comptables :

En matière de fongibilité des crédits : faculté pour l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7.50% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses du personnel)

En matière de gestion des crédits pour dépenses imprévues : vote par l'organe délibérant d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement de dépenses imprévues dans la limite de 2% des dépenses réelles de chacune des sections.

Cette nouvelle nomenclature occasionnera un coût pour le changement du plan de compte.

Voté à l'unanimité

8. Amortissement en M57 :

Rapporteur : Véronique BESSARD, secrétaire générale

Rappelle la notion des amortissements en M14, dans une collectivité qui n'est pas obligatoire pour les communes de – 3500 H .

Dans le cadre de la M57 il convient de fixer les durées d'amortissements des immobilisations. L'amortissement consiste dans l'étalement, sur la durée probable d'utilisation de la valeur de l'immobilisation résultant de l'usage, du changement de technique ou de toute autre cause.

Informe qu'une délibération peut être prise afin de déroger à cette règle d'amortissement.

Voté à l'unanimité.

9. Subvention Teams Babass :

Rapporteur : Cédric MANCINI maire

Présente une demande de subvention de 1 000€, émanant de l'association Team Babass, nouvellement créée, sur la commune.

La demande de subvention porte sur l'achat de pièces mécaniques pour remonter des tracteurs tondeuses qui font l'objet de courses.

4 personnes forment le bureau de cette association.

Après débat, le conseil municipal demande de reporter cette décision, la subvention demandée n'est pas justifiée, de part le manque d'implication sur la commune.

Cette demande sera revue lors d'une présentation d'un projet porteur pour la commune.

10. Déclassement partiel n°111 et désaffectation pour autorisation de vente :

Rapporteur : Cédric MANCINI maire

Monsieur le maire fait référence à la dernière réunion du conseil municipal du 15 mai, qui l'autorisait à vendre une partie de la parcelle n°111 sur la demande d'un administré.

Pour rendre cette vente officielle, il convient de déclasser cette partie de cette parcelle du domaine public communal pour la réintégrer dans le Domaine privé communal, par un constat de désaffectation de celle-ci.

Voté à l'unanimité.

11. Délibération travaux supplémentaires station d'épuration

Rapporteur : Fabien POTIN, adjoint

Dans le cadre de la demande de subvention demandée auprès de l'agence de l'Eau pour la somme d'environ 111 000 €, il convient d'effectuer des travaux de conformité pour l'obtention de cette subvention. En effet, deux points particuliers de déversement potentiel au niveau de la station d'épuration n'ont pas été soulevés, ni par la police de l'eau, ni par la SATESE, ni par SOGEDO.

La solution la moins onéreuse pour la commune, serait de ramener la canalisation unique des deux trop-pleins vers le poste en entrée de la station. Fait part d'un devis de la Sogedo pour un montant de 5 868.12€TTC.

Monsieur le maire informe que le rapport de l'agence de l'eau est très favorable par rapport à celui de l'année dernière, avec un nombre de points attribués à 95 au lieu de 45.

Demande de se prononcer sur ces travaux.

Voté à l'unanimité.

12. Approbation du choix d'installation de 4 vidéoprojecteurs à l'école élémentaire

Rapporteur : Quentin RUEZ, adjoint

Rappelle que deux vidéoprojecteurs ont été votés au budget primitif, avec 2 tableaux blancs pour les écoles. Informe qu'il serait plus judicieux de profiter de prix intéressants, pour acheter 4 vidéoprojecteurs au lieu de 2, pour la somme d'environ 13 000€, soit 4 000€ de plus que les prévisions initiales.

Une mise au point est également faite sur le choix des tableaux de l'école qui demande un nouveau chiffrage.

Le conseil approuve à l'unanimité l'achat de 4 vidéoprojecteurs.

13. Approbation du choix de l'entreprise pour busage fossé « chemin de la Brondallière »

Rapporteur : Fabien POTIN, adjoint

Un busage du fossé « chemin de la « Brondallière » et ultérieurement les travaux devraient aller jusqu'au cimetière dans le cadre de la mise en place des chemins doux.

Donne lecture de 4 devis. Le devis de la STE Goiffon pour la somme de 6 910.00€ TTC est retenu à l'unanimité par le conseil.

Monsieur le maire précise que ces travaux sont en liens avec les travaux de la traversée de la route RD 1083 initialement programmés en 2023 et reportés par le Département en 2024.

Voté à l'unanimité.

14. Désignation des jurés d'assises

Rapporteur : Cédric MANCINI maire

Procède au tirage au sort des jurés d'assises et suivant les inscriptions des électeurs sur la liste électorale.

Ont été désignés : M. CORTET Michel, Mme GAUCHE Renée épouse SUCILLON, Mme PERRON Annick épouse CORTET

15. Informations du maire et des élus

Rapporteur : Fabien POTIN, adjoint

Annonce que les travaux de la rue des écoles sont terminés, avec un marquage prévu d'un passage pour piéton entre la boulangerie et la mairie et d'un stop en bas de la rue.

Assainissement : L'aménagement lié à l'accessibilité PMR, en haut de la rue vers la boulangerie, est en attente de devis d'orange.

Enrobé : La route des Etangs, sera coupée pour environ 15 jours, dans le cadre des travaux du réseau assainissement du lotissement les Sarcelles en cours d'aménagement.

L'enrobé du chemin « du Petit Pelet » est prévu dans les travaux de voirie, compte tenu de son très mauvais état, (ravinement lors des pluies).

Seront programmés dans les travaux de voirie en 2024, l'enrobé du chemin du château de Varax.

Travaux de l'église : Un point a été fait avec Monsieur D'Ambrosio, architecte, qui s'est entretenu avec Mme Le Moing de la DRAC, sur le démarrage des sondages. Un contact a été pris avec l'entreprise BARBEROT, spécialisé pour l'intervention.

Rapporteur : Blandine DESBOS :

Samedi 17 juin aura lieu la journée des talents. Le comité offre les boissons et pizzas.

Une réflexion est menée sur la création d'un foyer rural.

La fresque prévue sur le bâtiment de la salle « espace du vieux jonc », verra le jour début juillet.

Le 27 juin présentation aux CM1 et CM2 d'un futur conseil des jeunes

Rapporteur : Cédric MANCINI maire pour Evelyne ABRAM-PASSOT, adjointe et absente

Résiliation des contrats Seguigne et Ruiz (entreprise de nettoyage), et Bourg Traiteur. (prestataire cantine)

Les Contrats avec RPC et Ropach sont signés (prestataire cantine) ainsi que celui de K1000 (prestataire nettoyage locaux). Une Formation des agents par RPC aura lieu.

6 juillet aura lieu le pique-nique cantine, et le 23 juin la fête de l'école.

Remercie vivement l'association AFL pour l'aide apportée aux enfants, dans le cadre des devoirs les lundis soir.

Rapporteur : Véronique BESSARD, secrétaire générale

Fait prendre part d'une décision de virement pris sur les dépenses imprévues de fonctionnement.

Prochain conseil municipal le 10 juillet 2023

La séance est levée à 23H15